



Commune de Cleebourg-Bremmelbach



ABC

Atlas de la
BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Lexique



Avifaune

Ensemble des espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique ou d'une région donnée (synonyme faune aviaire)

Entomofaune

Faune constituée par les insectes.

Herpétofaune

Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

Hygrophile

Un organisme hygrophile dépend de l'humidité pour son développement. Un milieu est hygrophile lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

Malacofaune

Faune constituée par les mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés différentes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

Mustelidés

Famille de mammifères carnivores de petites tailles, courts sur pattes avec une longue queue. Possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée (l'hermine, le putois, la martre, le blaireau, etc.).

Rhizome

Tige souterraine vivace de certaines plantes constituant un organe de réserves et pouvant produire des bourgeons à l'origine de nouvelles tiges (multiplication végétative).

Ripisylve

Ensemble de la végétation ligneuse qui se développe le long des rives des cours d'eau. Ce cordon boisé participe au bon fonctionnement naturel de la rivière (ombrage, filtration, ralentissement des écoulements...)

Odonates

Groupe rassemblant les insectes à corps très allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

Orthoptères

Groupe rassemblant les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

Planorbe

Mollusque gastéropode pulmoné d'eau douce avec une coquille aplatie, escargot de la famille des Planorbidés.

Edito

La biodiversité est en crise... la préservation du vivant est devenue une urgence dans nos territoires !

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé un vaste projet permettant d'améliorer nos connaissances locales en matière de biodiversité : « Les atlas de la biodiversité communale ». Pendant plus de 3 ans, des experts ont été missionnés pour réaliser des cartographies des milieux naturels et des inventaires faunistiques et floristique sur 21 communes Bas-rhinoises et Mosellanes des Vosges du Nord.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous adresser cette synthèse « grand public » qui vous permettra, et seulement quelques pages, de mieux appréhender la richesse de votre patrimoine naturel communal. Ce document permet également d'attirer votre attention sur la fragilité de certaines espèces et de certains habitats que nous devons collectivement essayer de préserver. Vous le savez, nos paysages évoluent vite, notre climat s'emballe et parallèlement la biodiversité s'effondre un peu partout dans le monde. A l'heure actuelle, plus de 40 000 espèces animales ou végétales sont menacées sur la planète selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (un réseau de plus de 10 000 experts à travers le monde).

La France figure malheureusement parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 1 983 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer. Cela concerne 1 espèce d'oiseaux sur 3, 1 espèce d'amphibiens sur 4, 1 espèce de poissons sur 5 et 1 espèce de mammifères sur 7.

Les atlas de la biodiversité communale ont pour objectifs de nous rendre attentif à notre biodiversité du quotidien et permettent d'avoir accès à des données récentes et précises à l'amont de nos prises de décision. Cette connaissance nouvelle nous oblige et doit être mises à profit pour pleinement intégrer la question de la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux et intercommunaux.

Le présent document marque la fin d'une étape mais annonce le début d'une autre aventure collective. En effet, nous souhaitons aider les communes volontaires à passer à l'action en vous aidant à définir un programme citoyen de préservation de la biodiversité et des paysages. La méthode que nous vous proposons est simple, il suffit de composer un groupe de travail avec des citoyens motivés et d'identifier de manière collective quelques projets concrets permettant la préservation et la reconquête de la biodiversité à l'échelle de votre ban communal. Les actions possibles sont multiples : maîtrise foncière ou d'usage, mise en place de modalités de gestion écologique des dépendances vertes, chantiers participatifs de plantation de haies ou de vergers, travaux de restauration des milieux naturels dégradés (zones humides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer, étudier avec vous les actions prioritaires qu'il conviendrait de mettre en œuvre suite au diagnostic ABC et vous guider dans la recherche d'éventuels financements pour faciliter la mise en place de vos actions.

Je ne doute pas que ce sujet saura vous mobiliser...les générations futures comptent sur nous !



©N. De.Faveri

Comité de rédaction

Sébastien Morelle, Lucie Canut et Léa MENGUS
SYCOPARC – PNRVN, 03 88 01 49 59
Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

Cartographie :

Nadia Carmaux

Production des données :

Bureau d'étude ECOLOR
Office des données naturalistes du Grand-Est

Publication gratuite / Octobre 2022.
Photographie de couverture : E. Wilhelmy

Remerciements

Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC



©B. Salmanski

Michael WEBER

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :

Léa MENGUS – Chargée de mission préservation de la biodiversité communale
+33(0)6 28 10 32 84
l.mengus@parc-vosges-nord.fr

Informations générales

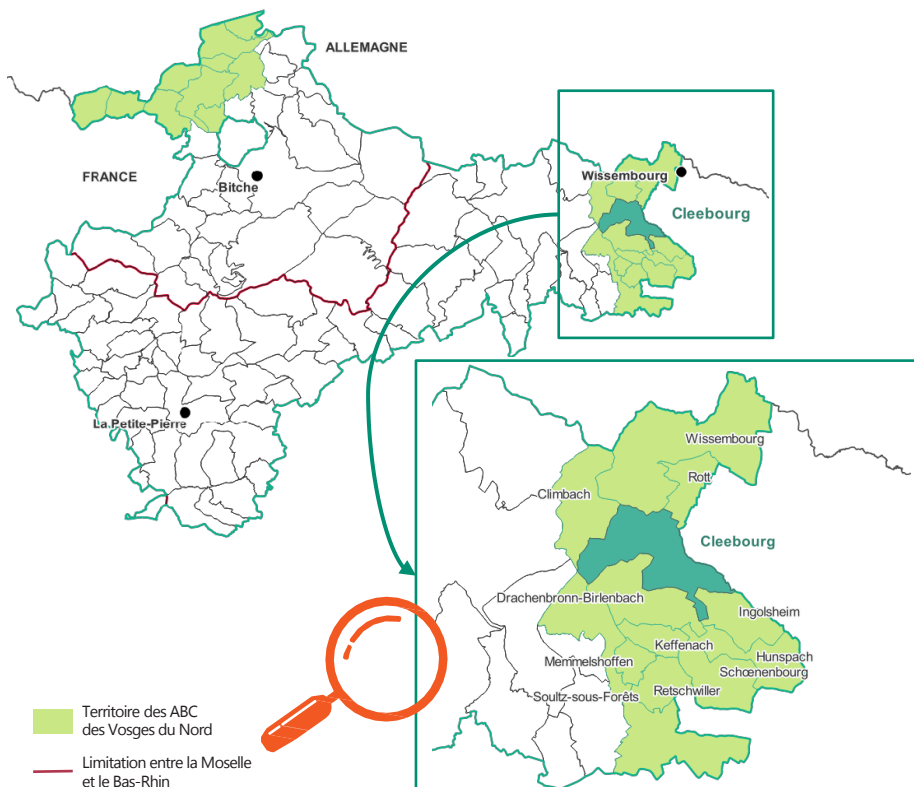


COMMUNE DE CLEEBOURG - BREMMELBACH

 67160 / BAS-RHIN

 SURFACE / 1064 HECTARES

 639 HABITANTS








ABC INFOS GÉNÉRALES

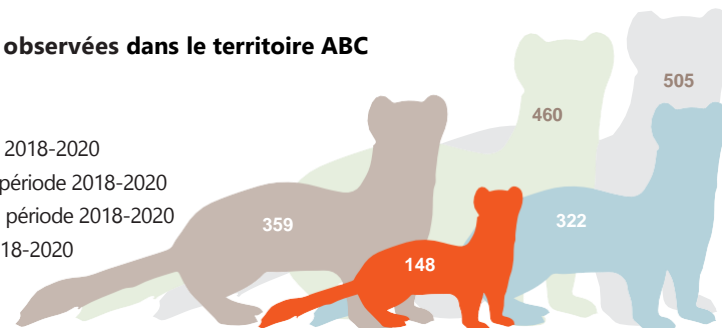
Ensemble des données analysées pour les ABC

→ depuis 1900 : 51 724




→ de 2018 à 2020 : 34 258

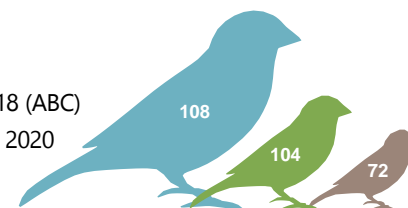
Nombre total d'espèces observées dans le territoire ABC et sur la commune

-  Territoire ABC depuis 1900
-  Territoire ABC sur la période 2018-2020
-  Territoire ABC Alsace sur la période 2018-2020
-  Territoire ABC Moselle sur la période 2018-2020
-  Commune sur la période 2018-2020



Progression de la connaissance

-  Espèces non mentionnées sur la commune avant 2018 (ABC)
-  Espèces déjà connues et ré-observées entre 2018 et 2020
-  Espèces observées par le passé mais non retrouvées



Nombre de données produites de 2018 à 2020 au cours des inventaires ABC :

 1395 données

Nombre de données récentes disponibles (2009-2017) :

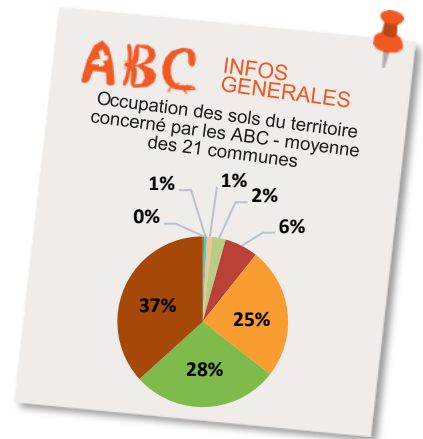
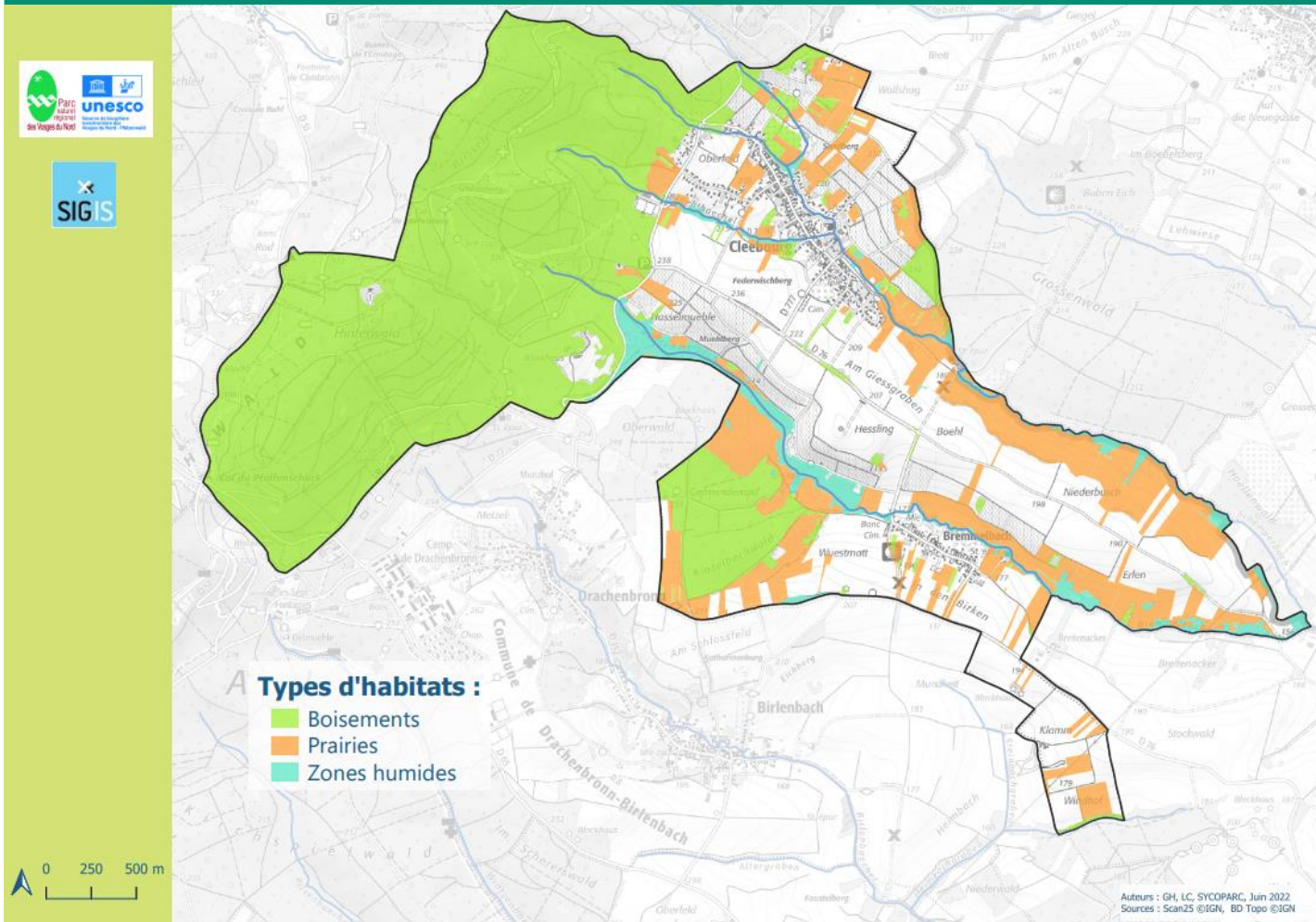
 982 données

Présence d'un site d'intérêt écologique particulier :

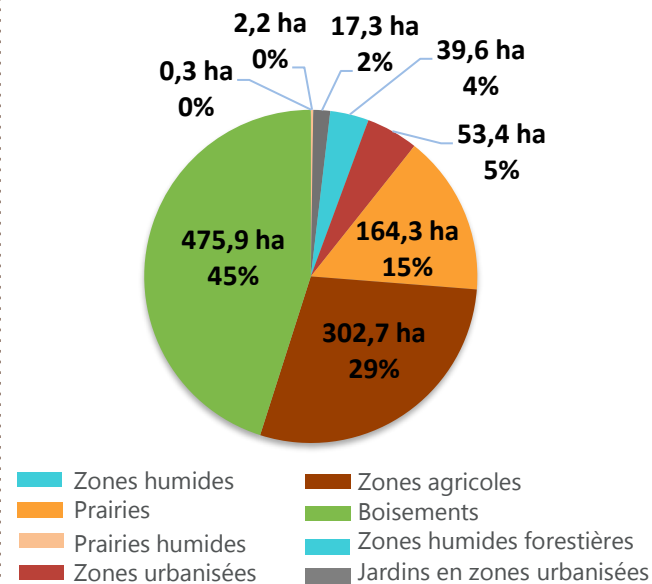
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Occupation du sol et habitats naturels

Les grands types de milieux naturels à Cleebourg-Bremmelbach

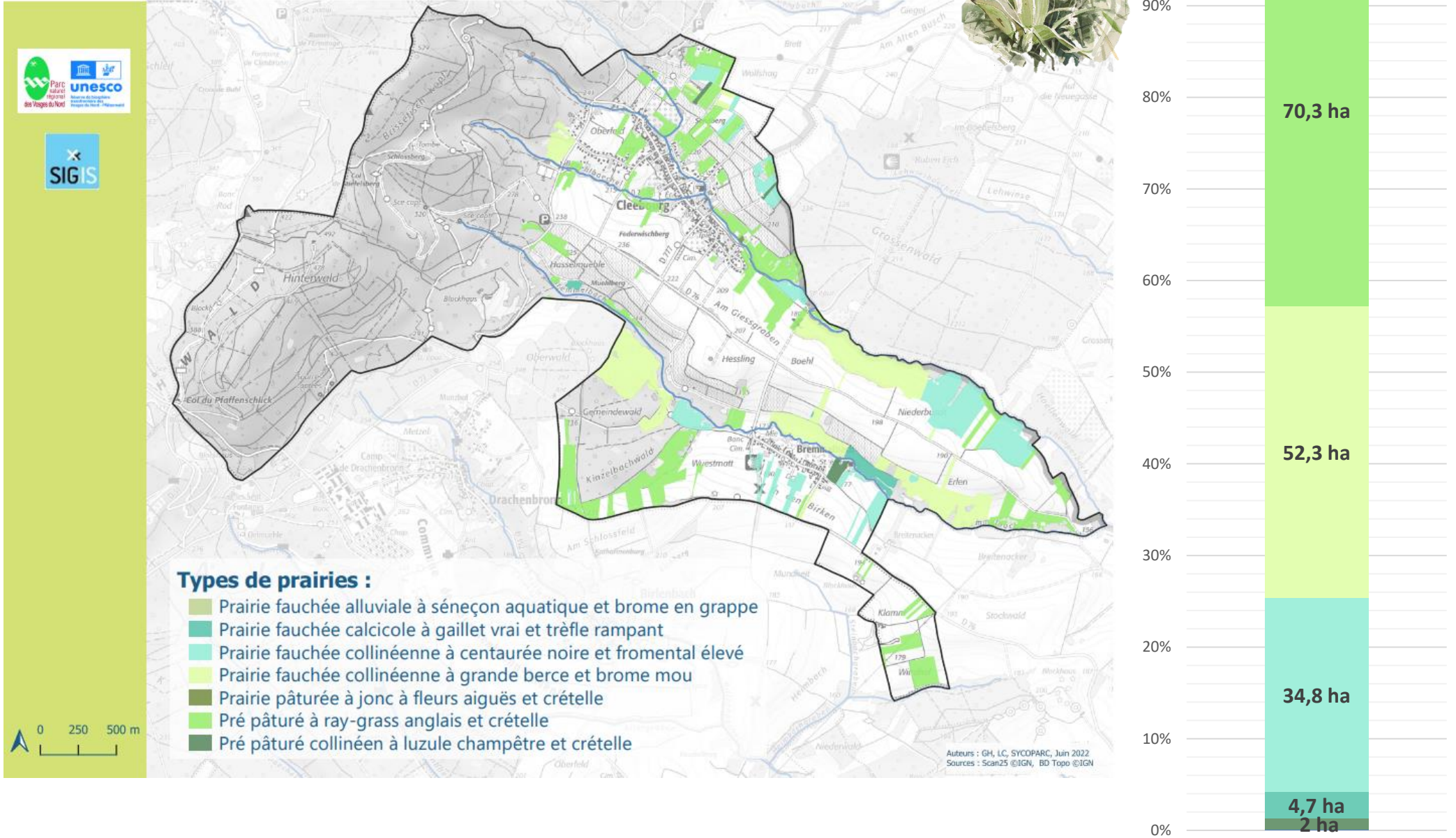


OCCUPATION DES SOLS (ha) DE LA COMMUNE DE CLEBOURG-BREMMELBACH

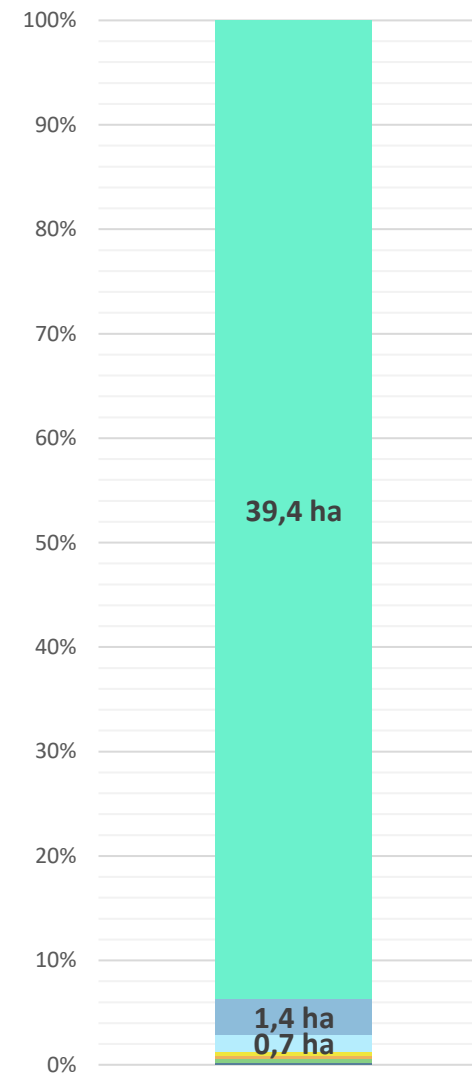
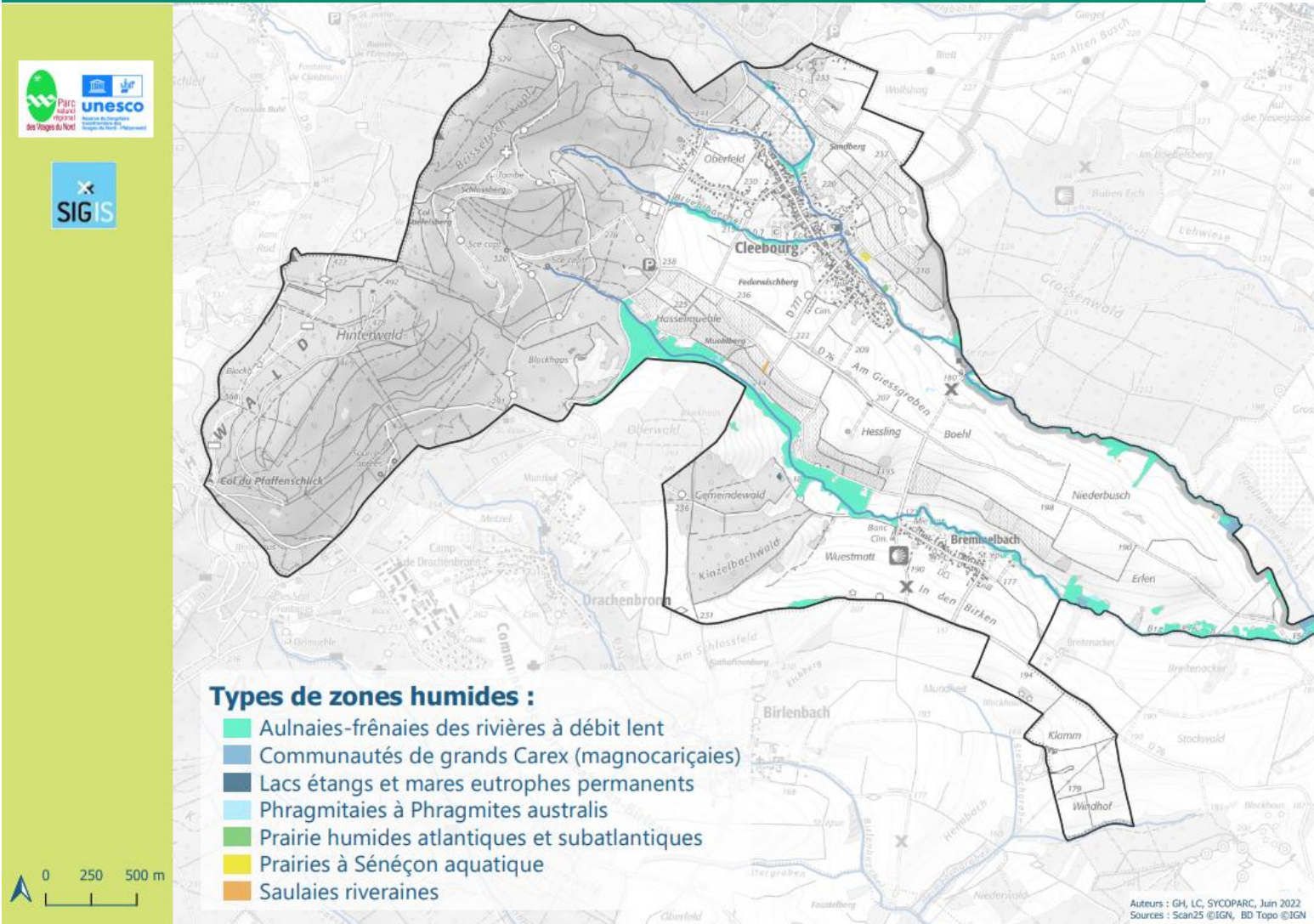


©N. De Faveri

Les prairies de Cleebourg-Bremmelbach



Les zones humides de Cleebourg-Bremmelbach

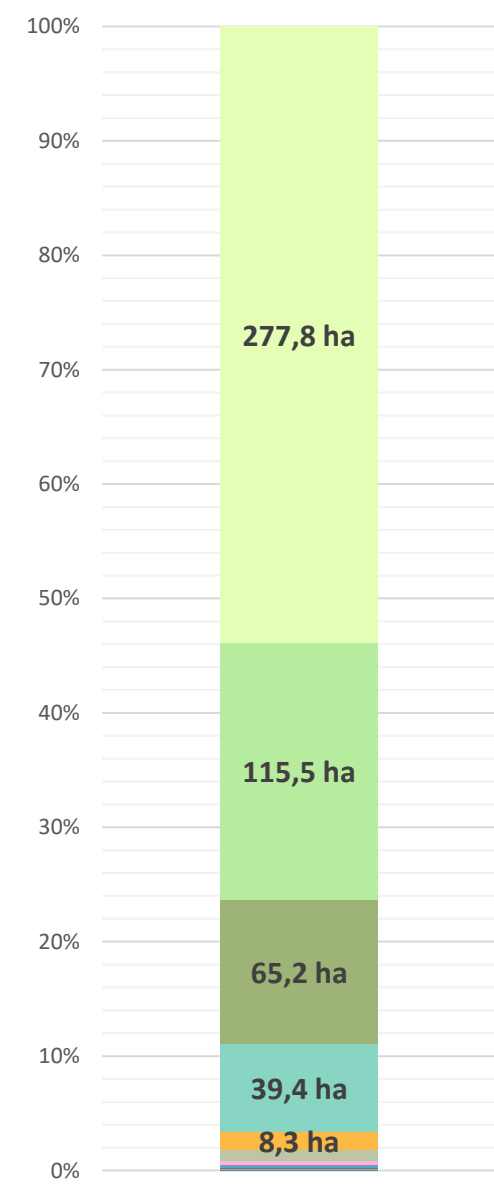
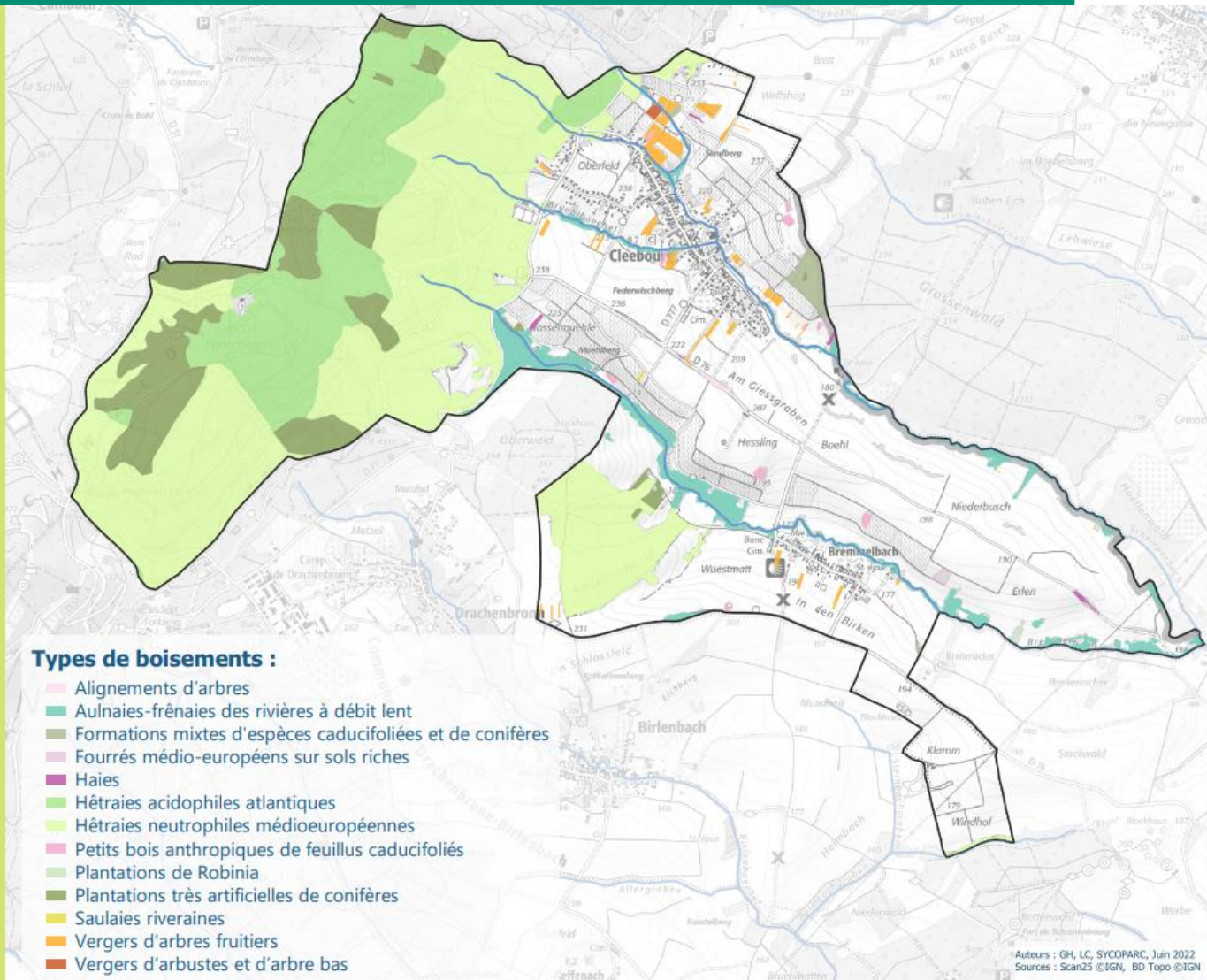


©N. De Faveri



©N. De Faveri

Les boisements de Cleebourg-Bremmelbach



Synthèse des habitats naturels d'intérêts

Le ban de la commune de Cleebourg-Bremmelbach présente un fort contraste entre la partie Ouest, essentiellement forestière, et la partie Est, dominée par les cultures annuelles, la vigne et les prairies.

Le milieu naturel le plus représenté est la forêt qui couvre plus de la moitié de la surface de la commune. Les peuplements forestiers sont structurés par le hêtre qui est l'essence dominante des Vosges du Nord. On distingue deux grands types de hêtraies : Les hêtraies à aspérule odorante et des hêtraies localement plus acides sur les grès du trias. Elles sont parfois transformées par la sylviculture qui a cherché à favoriser les résineux à croissance rapide et le chêne.

Les prairies sont surtout présentes dans les fonds de vallons et sur les pentes Nord. On observe encore une belle représentativité des prairies fauchées qui couvriraient encore une centaine d'hectares en 2019. La diversité floristique des prairies est cependant très faible signe d'une intensification des pratiques (fauches précoces et fertilisation importante). Quelques prairies calcicoles, particulièrement remarquables, sont présentes au niveau du lieu-dit Niederbusch et permettent le maintien de l'orchis brûlé devenue rare dans le Bas-Rhin. Cependant, les milieux ouverts les plus intéressants pour la biodiversité se situent dans l'emprise du camp militaire au niveau des entrées de l'ouvrage du Hochwald en bordure de la départementale 77. Il s'agit d'un complexe de pelouses thermophiles et de petites zones humides en voie de colonisation par les arbustes (pruneliers, aubépines...). La sanctuarisation de cet espace est nécessaire. Les zones réellement humides sont rares et principalement localisées en bordures immédiates des cours d'eau. Les roselières, cariçaies et autres petits lambeaux de prairies humides à sénéçon représentent 2 à 3 hectares soit 0,2% de la surface du ban communal et permettent localement le maintien d'espèces devenues rares comme le cuivré des marais ou l'orchis de mai. Les aulnaies-frênaies se développent le long des ruisseaux sur une quarantaine d'hectares et forment une zone tampon fondamentale pour garantir la préservation des milieux et des espèces aquatiques.

Les vergers occupent une surface très faible pour un village du piémont et sont concentrés autour du village notamment au Nord.



Vignoble

©PNRVN

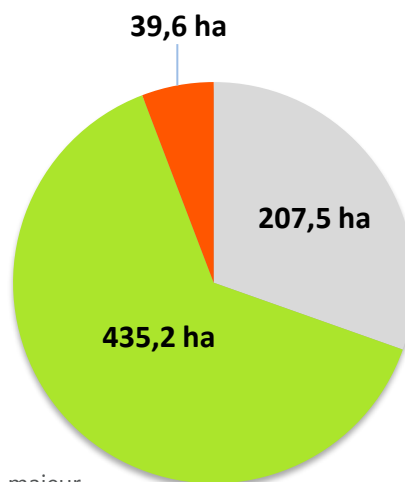
ABC INFOS GÉNÉRALES

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible,
- enjeu fort,
- et enjeu majeur.

Les enjeux de préservation des habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).

ENJEUX HABITATS NATURELS



- Enjeu majeur
- Enjeu fort
- Enjeu faible



Vallon hygrophile du Schemperbach

©PNRVN



©N. De Faveri

Quelques éléments sur la flore *

Suite aux relevés botaniques effectués sur Cleebourg-Bremmelbach, il a été noté 4 espèces présentant un véritable intérêt patrimonial, dont des orchidées comme l'Orchis brûlé et l'Orchis de mai.

Au niveau du territoire de l'étude des ABC, Cleebourg-Bremmelbach se place ainsi à la deuxième position des communes du secteur du Bas-Rhin en ce qui concerne la présence d'espèces remarquables.

Relevés botaniques et espèces par milieu :

La commune a fait l'objet de 7 relevés phytosociologiques au cours de l'étude ABC. Ceux-ci ont été intégralement réalisés dans les habitats prairiaux.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieu		Nombre d'espèces dans les relevés
Boisements	/	/
Boisements humides	/	/
Prairies	7	62
Prairies humides	/	/
Zones agricoles	/	/
Zones humides	/	/

Espèces remarquables et menacées :



ABC INFOS GÉNÉRALES
 205 relevés botaniques:
 → 119 en Moselle
 → 86 en Bas-Rhin
29 espèces remarquables identifiées



ZOOM sur l'Orchis brûlé

Espèce typique des pelouses ou prairies oligotrophes non amendées, elle est menacée par la destruction de ses habitats par la mise en culture et l'apport en excès d'intrants agricoles.

Elle bénéficie d'un statut de protection régionale. Elle est inscrite à la liste rouge des plantes vasculaires d'Alsace qui a été élaborée par le Conservatoire Botanique d'Alsace en partenariat avec la Société Botanique d'Alsace.

Son nom provient de la coloration pourpre foncé au sommet de ses fleurs, comme si elle était brûlée.

Il y a un risque de confusion avec l'Orchis pourpre, cette dernière se différencie par des fleurs bien plus grandes.



©pieterhuy



ZOOM sur la Scabieuse colombar

Cette vivace est une espèce typique des prairies sèches faiblement amendées.

Toutefois, ces milieux sont en forte régression suite à l'évolution des pratiques agricoles et à l'artificialisation des sols.

Plante mellifère, elle ravit les butineurs en général et les papillons en particulier.



©pixabay

Nombre d'espèces observées par secteur :  Total général  Total Alsace  Total Moselle  Total Commune

Intérêt patrimonial :  Intérêt majeur  Intérêt fort  Intérêt modéré

* L'ensemble des espèces floristiques présentes n'ont pas été recensées dans le cadre de l'étude.

Synthèse de la faune

GROUPE AMPHIBIENS



Zoom sur la Salamandre tachetée

Cette espèce d'amphibien a la particularité d'être ovovipare : elle s'accouple hors de l'eau, les œufs éclosent dans les voies génitales de la femelle et les larves sont déposées dans les ruisseaux et les sources à la fin de la phase embryonnaire. Les jeunes commencent leur vie terrestre 3 à 4 mois plus tard.

On la rencontre principalement dans les milieux humides. Elle se défend des prédateurs en sécrétant une neurotoxine, le salamandarin, et lorsqu'elle a perdu ou blessé un de ses membres, elle est en capacité de le régénérer assez vite.



©iNaturalist

GROUPE REPTILES



Zoom sur l'Orvet fragile

Malgré les apparences, l'Orvet est un lézard apode, soit sans pattes. Il dispose comme les autres lézards de la faculté d'autotomie : capacité à perdre volontairement le bout de sa queue pour échapper à un prédateur.

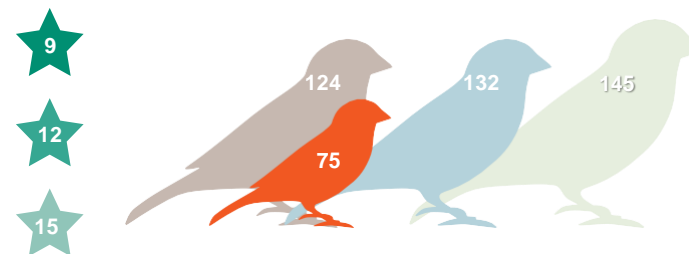
Les femelles ne se reproduisent qu'une année sur deux et donnent naissance à 6 à 12 jeunes déjà éclos. Comme la salamandre, il est ovovipare.

On l'observe de préférence dans des habitats plutôt humides et présentant une végétation dense. Lors de la mauvaise saison, il peut s'enterrer à plus d'un mètre de profondeur.



©iNaturalist

GROUPE OISEAUX



Zoom sur la Tourterelle des bois

La tourterelle des bois est une espèce qui effectue chaque année une migration transsaharienne pour rejoindre ses quartiers d'hiver qui se situent dans la bande sahélienne.

La Tourterelle des bois affectionne les formations arbustives et les marais partiellement boisés. Elle se rencontre également dans les paysages ouverts, en bordure des zones cultivées, lorsque le maillage de bois, bosquets, buissons, ripisylves et haies est important (effet mosaïque). Ces formations boisées lui sont propices à la fois pour la nidification et l'alimentation.



©C. Stenger

Zoom sur le Pic cendré

Affectionnant les hêtraies, c'est un nicheur sédentaire qui a besoin de la présence de vieux arbres pour sa nidification.

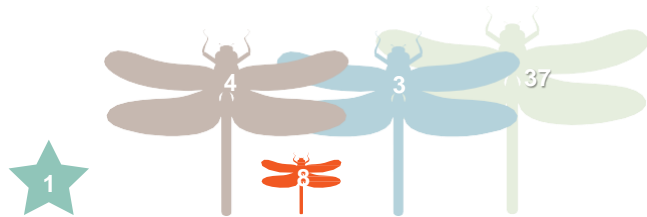
Souvent confondu avec le Pic vert, il s'efface lorsqu'il rentre en concurrence avec celui-ci.

Le Pic cendré se nourrit de fourmis et de larves d'insectes présentes dans le bois mort. Contrairement aux autres pics, sa langue est plutôt courte et couverte de soies.



©C. Stenger

GROUPE ODONATES



Zoom sur le Cordulégastré annelé

On reconnaît cette espèce à son thorax rayé de noir et de jaune, ainsi qu'à ses grands yeux verts. Il s'agit d'une grande libellule facilement observable le long des petits ruisseaux forestiers sableux.

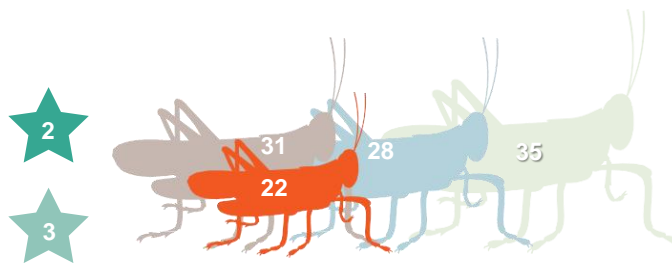
Les mâles patrouillent sur de longues distances en période d'activité, ils décrivent des vas-et-vient au-dessus de l'eau dans les zones ombragées. Les femelles se déplacent moins et sont difficiles à observer. Les larves chassent à l'affût enfouies dans le sable et sont peu sensibles aux crues.

La période de vol s'étend de juillet à août.



©S. Lethuillier

GROUPE ORTHOPTÈRES



Zoom sur la Decticelle bicolore

Cette grande sauterelle verte présente une ligne dorsale marron et des ailes très réduites. Les scientifiques parlent dans ce cas d'une espèce « brachyptère ».

Toutefois, il arrive que certains individus possèdent des ailes normalement développées, on parle alors d'individus macroptères.

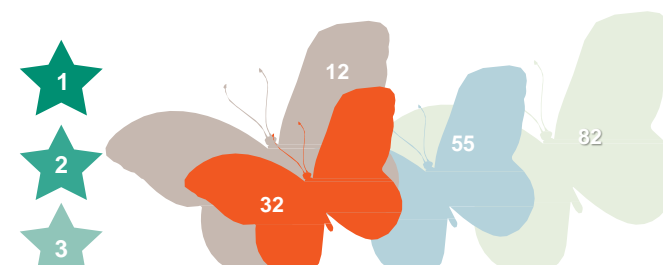
Thermophile, la Decticelle bicolore fréquente surtout les prairies sèches calcicoles.

Elle a besoin de la présence d'une végétation herbacée pour réaliser son cycle biologique : les œufs sont pondus sur les tiges des graminées.



©S. Lethuillier

GROUPE PAPILLONS DE JOUR



Zoom sur le Cuivré des marais

Cette espèce effectue deux générations d'adultes au cours de l'année : une de fin mai à mi-juin et une autre de fin juillet à août. Chaque génération est observable durant 4 à 6 semaines. Il vous sera plus facile de l'observer au cours de l'été, car les effectifs de la deuxième génération sont souvent plus importants.

Cette espèce hygrophile a une préférence pour les prairies humides fauchées, les bords de ruisseaux et les pâtures. Les œufs sont pondus sur des plantes hôtes spécifiques de la famille des patiences ou rumex. Les chenilles peuvent se développer sur *Rumex crispus*, *Rumex aquaticus* ou *Rumex obtusifolius*.

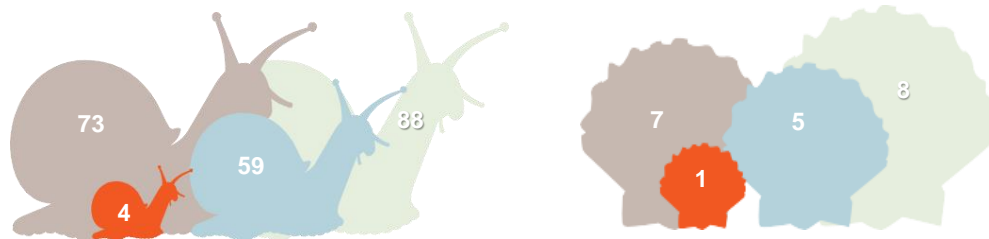
Après son éclosion, la chenille y restera 25 jours en moyenne, se nourrissant des limbes foliaires de l'oseille.

Elle poursuit sa diapause hivernale en s'enroulant dans une feuille morte de l'oseille, elles peuvent résister à plusieurs semaines d'inondation.



©T. Durr

GROUPE MOLLUSQUES



GROUPE GASTÉROPODES

 **Zoom sur l'Escargot de Bourgogne**

C'est l'espèce la plus répandue d'escargot en France métropolitaine. Il est très connu du grand public, car il est au menu de nombreux restaurants dans l'hexagone.

Un arrêté ministériel interdit son ramassage durant sa période de reproduction, soit du 1er avril au 30 juin, afin d'éviter sa disparition.

L'escargot de Bourgogne est préférentiellement présent sur substrat calcaire et a besoin d'un sol meuble pour s'enfouir facilement afin de passer l'hiver à l'abri.



©T. Sci

GROUPE BIVALVES

 **Zoom sur les Pisidies**

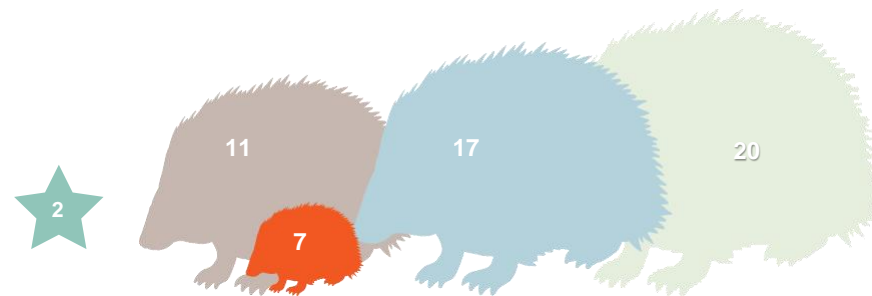
Pisidium est un genre de petits bivalves d'eau douce. Ils sont présents dans différents habitats en France comme les rivières, les étangs et les mares.

Si les coquilles de ces bivalves sont présentes en quantité suffisante, lors de leur dissolution dans l'eau, les coquilles libèrent du carbonate de calcium dans l'eau, et vont avoir pour effet d'augmenter le pH de l'eau.



©T. Durr

GROUPE MAMMIFÈRES



 **Zoom sur le Blaireau européen**

Ce mustélide est le plus gros représentant de sa famille. Il agit principalement de nuit. Animal sociable, il vit principalement en groupe dirigé par un mâle dominant. Très doué dans son activité de fouisseur, il creuse des galeries ou des terriers dans le sol pouvant s'étendre sur plus de 1000 m² et présenter de multiples accès. Ces édifices souterrains lui permettent de se protéger de ses prédateurs durant la journée.

Sa fourrure a pendant longtemps été utilisée pour la création de blaireau, un accessoire de rasage permettant d'étaler la mousse à raser.



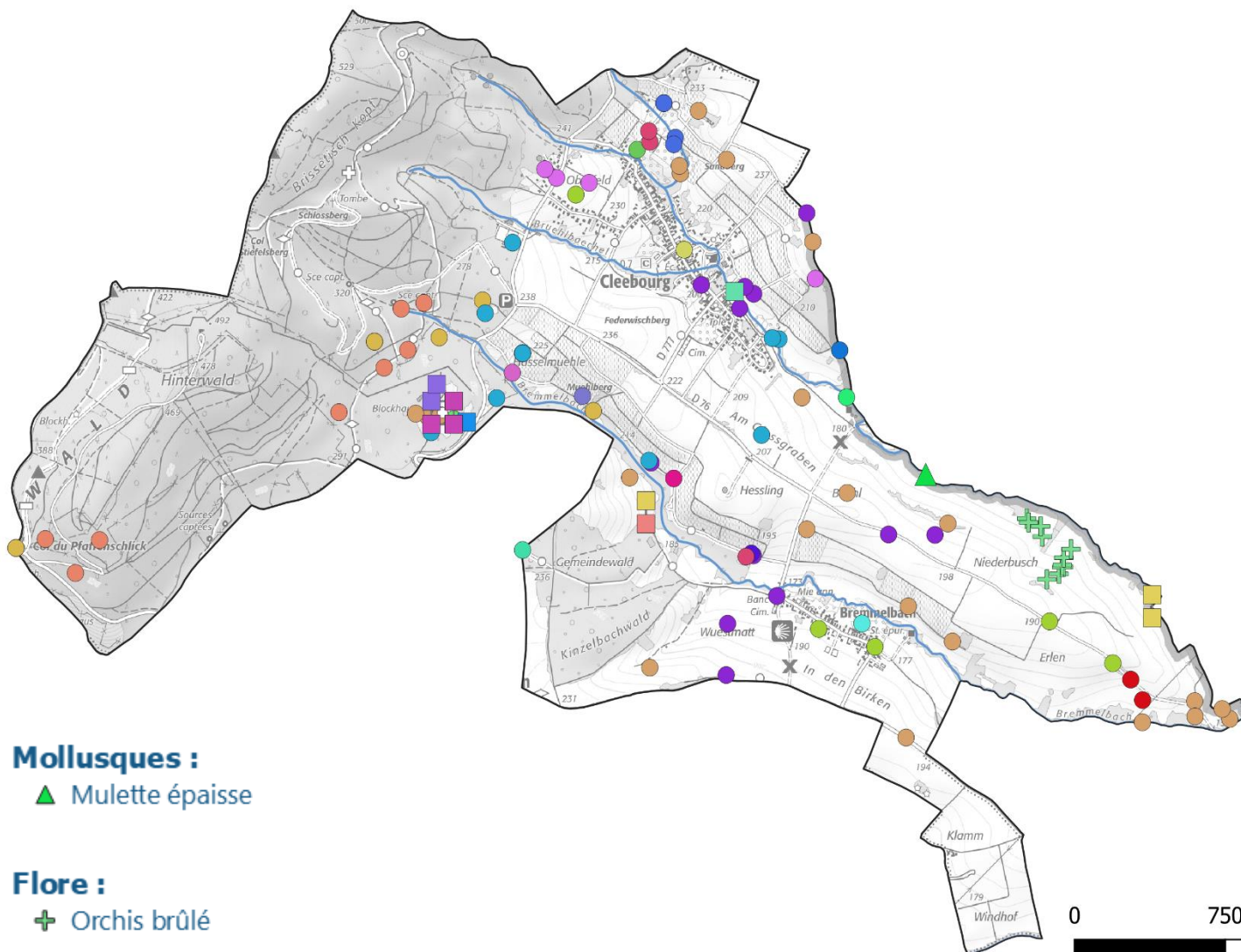
©C. Stenger

Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant, des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.







La répartition des espèces à forts enjeux

Oiseaux :

-  Autour des palombes
-  Bondrée apivore
-  Bruant zizi
-  Bécasse des bois
-  Chevêche d'Athéna
-  Effraie des clochers
-  Fauvette babillarde
-  Fauvette des jardins
-  Gobemouche gris
-  Guêpier d'Europe
-  Linotte mélodieuse
-  Martin-pêcheur d'Europe
-  Milan royal
-  Pic cendré
-  Pic épeichette
-  Pie-grièche écorcheur
-  Pouillot fitis
-  Pouillot siffleur
-  Rougequeue à front blanc
-  Tarier pâtre
-  Torcol fourmilier



Insectes :

-  Agrion de Mercure
-  Cuivré des marais
-  Decticelle bicolore
-  Decticelle chagrinée
-  Zygène du mélilot
-  Zygène du trèfle

Mollusques :

-  Mulette épaisse

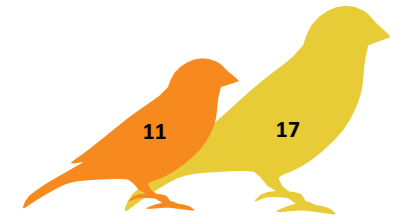
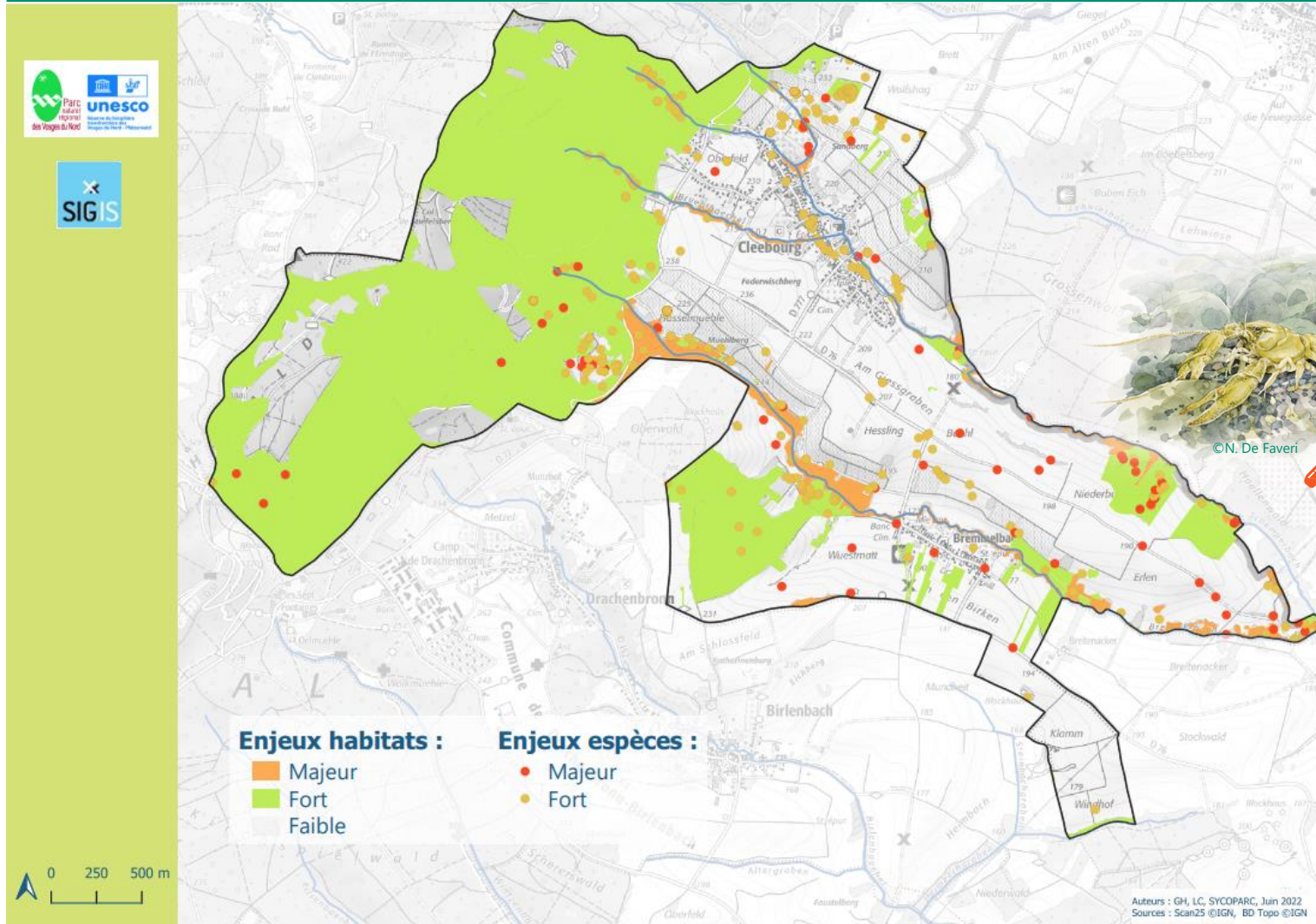
Flore :

-  Orchis brûlé

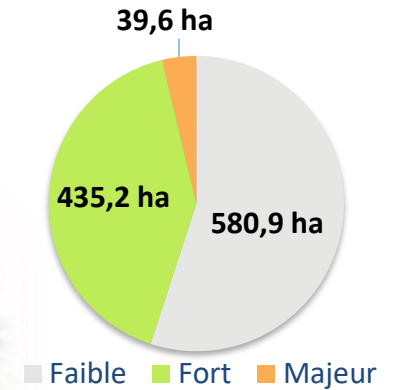


Synthèse des enjeux sur Cleebourg-Bremmelbach

Carte des secteurs à conserver prioritairement



ENJEUX HABITATS SUR L'ENSEMBLE DU BAN COMMUNAL



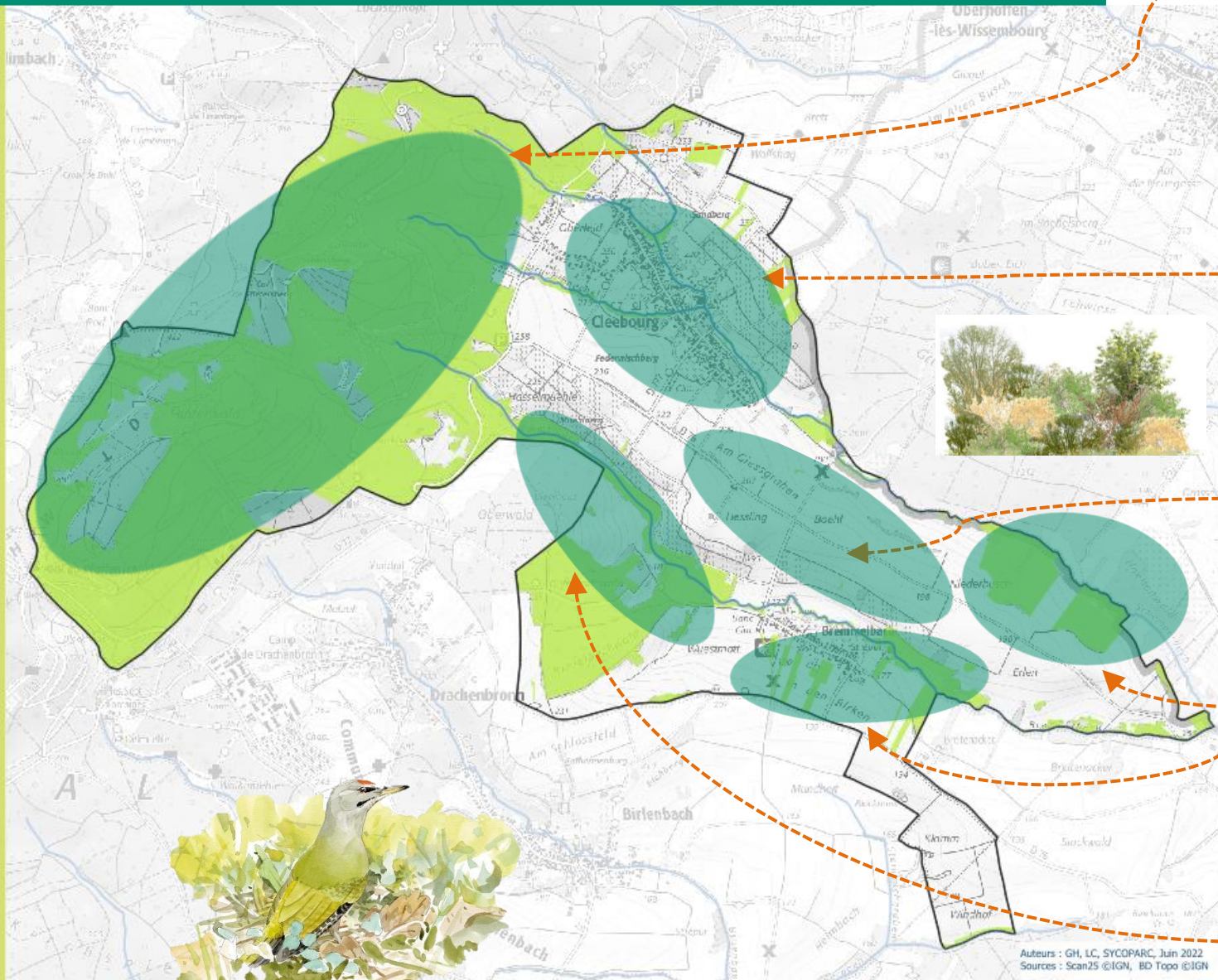
L'écrevisse des torrents (*Austroptamobius torrentium*) est un crustacé d'eau douce. De petite taille pour une écrevisse, elle mesure généralement moins de 10 cm.

Présente aujourd'hui uniquement dans 3 ruisseaux sur le territoire français, cette écrevisse est menacée d'extinction. La commune de Cleebourg-Bremmelbach possède parmi les dernières stations d'écrevisse des torrents.

Grâce au projet européen Interreg « Espèces animales en danger », différentes actions sont actuellement mises en œuvre et doivent contribuer à la préservation et à la réintroduction de ce crustacé dans les cours d'eau des Vosges du Nord et du Palatinat.



Les actions à envisager sur Cleebourg-Bremmelbach



- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
 - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
 - Maintien des arbres morts
 - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
 - Développement de lisières structurées
 - Création de mares forestières
- Promouvoir la gestion écologique des jardins par le développement de formations aux habitants.
- Favoriser l'accueil des chauve-souris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.
- Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles.
- Création de murets en pierres sèches.
- Restaurer des corridors écologiques dans la matrice agricole : plantation de haies, de bosquets le long des chemins communaux ou de l'association foncière.
- Préservation des prairies de fauche (calcicoles, ...) par la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques ou d'une obligation réelle environnementale (Maintien de bandes non fauchées ou retard de fauche afin de maintenir des fleurs pour favoriser les pollinisateurs).
- Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.
- Création de mares et préservation de friches humides favorables au cuivré des marais.

Pour aller plus loin...

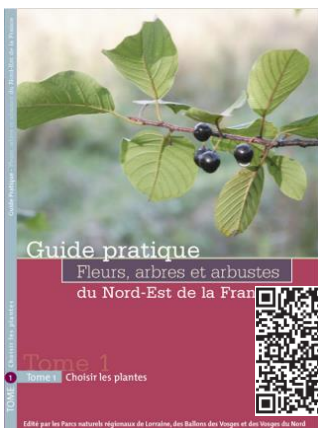
Saisir ses données naturalistes ?



Trouver des financements ?



Choisir et planter des espèces locales



Sciences participatives :

VIGIENATURE

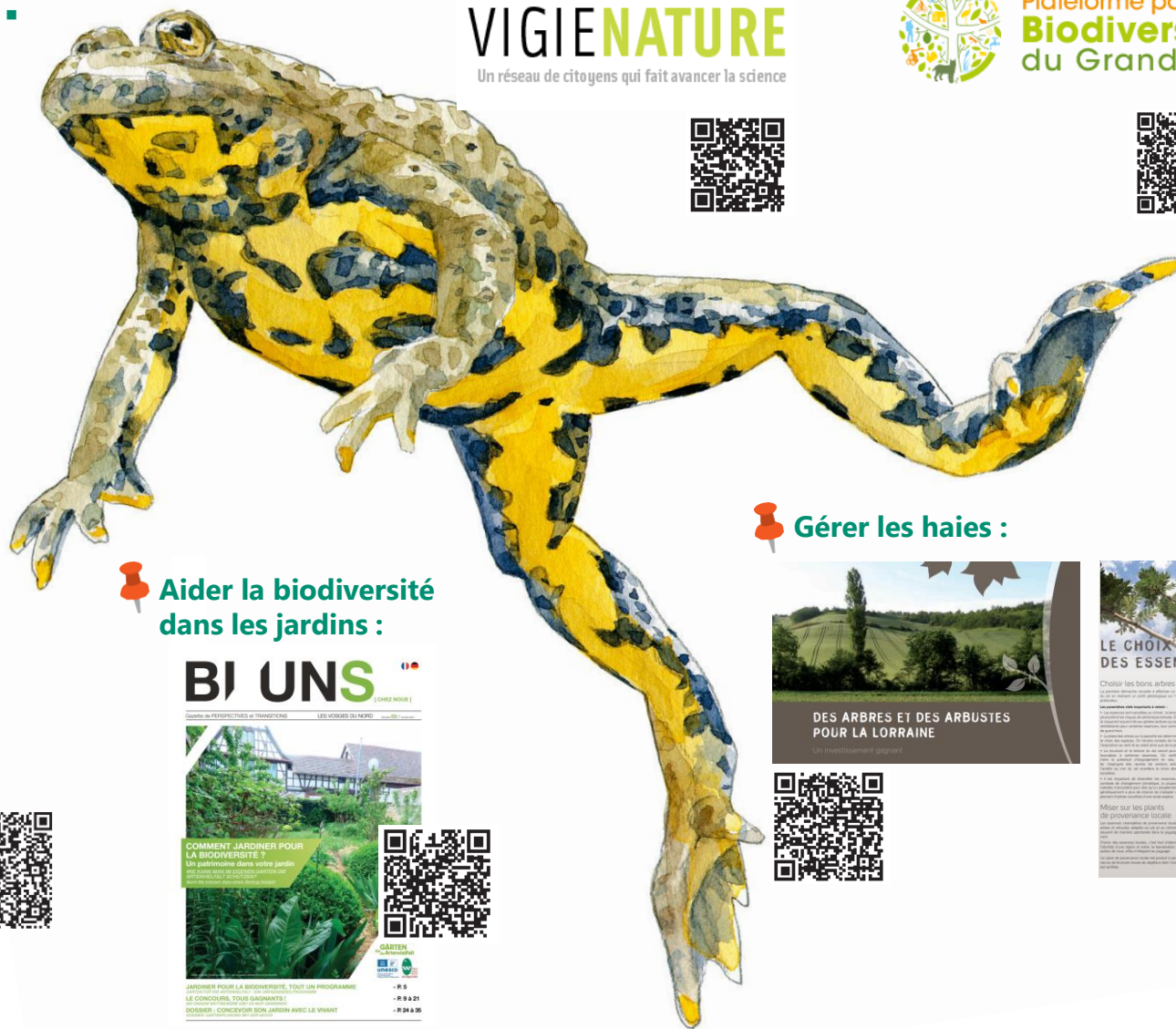
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



Connaissances :



Plateforme pour la **Biodiversité** du Grand Est



Aider la biodiversité dans les jardins :

BI UNS



Gérer les haies :



Avec le soutien technique et financier de :



Maison du Parc
2 Place du Château
67290 La Petite-Pierre
Accueil +33(0)3 88 01 49 59
www.parc-vosges-nord.fr



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



Odonat

Office des données naturalistes du Grand Est



Mairie de Cleebourg-Bremmelbach
65, rue Principale
67160 Cleebourg-Bremmelbach
Tél. : 03.88.94.52.23